Nations Unies A/HRC/36/L.38

Assemblée générale

Distr. limitée
27 septembre 2017
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme
Trente-sixième session
11-29 septembre 2017
Point 3 de l'ordre du jour
Promotion et protection de tous les droits de l'homme, civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, y compris le droit au développement

Fédération de Russie* : amendement au projet de résolution A/HRC/36/L.6

36/… La question de la peine de mort

Le dix-septième alinéa du préambule *devrait se lire comme suit* :

Prenant note du rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur la réunion-débat de haut niveau sur la question de la peine de mort qui s'est tenue et au cours de laquelle il a été noté que, dans certains cas, l'imposition de la peine de mort conduit à la torture ou d'autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants[1],

* État non membre du Conseil des droits de l'homme.
[1] A/HRC/36/27.

Merci de recycler